Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion
FSEG – Université de Yaoundé II – Soa
B.P. 8309 – Yaoundé– Cameroun Tel.: +237-243-000-790

Coopération SUD-SUD dans le cadre de la Recherche en Sciences Économiques et Sociales :

L'expérience du CEREG

Organisation internationale du Travail

SOUTH-SOUTH AND TRIANGULAR COOPERATION FACILITY -2020-2021

COOPERATION SUD SUD EN AFRIQUE CENTRALE
Séminaire scientifique de partage d'expériences sur les enjeux liés à la coopération sud-sud dans la gestion des politiques publiques et du marché du travail en Afrique Centrale
03/12/2020

ZAMO AKONO Christian, PhD
Agrégé des Facultés de Sciences Economiques
Chercheur CRDI, CEREG, REMA & Université de Yaoundé II-Soa
Tel : +237 677 694 868/E-mail : zchristy2@yahoo.fr

1. Contexte et justification

La dynamique économique de l'Afrique a été marquée par deux phases caractérisées d'une part par un fort ralentissement de la croissance économique entre 2010 et 2016 et, d'autre part une relative reprise à partir de 2017 jusqu'au déclenchement de la pandémie de la COVID-19 en fin 2019 en Chine et sa propagation dans les pays africains au début de l'année 2020. Au cours de cette période, la croissance économique de l'Afrique s'est révélée être très hétérogène entre les régions et les pays. A titre d'illustration, la contribution relative à une croissance estimée à 3,4% en 2019 s'est concentrée dans les régions de l'Afrique du Nord (44%), de l'Afrique de l'Ouest (28 %) et de l'Afrique de l'Est (20 %). Les cinq plus grandes économies, à savoir l'Egypte, l'Algérie, le Nigéria, le Maroc et l'Afrique du Sud, ont contribué à plus de la moitié de la croissance de l'Afrique en 2019.

Si ces disparités de croissance économique sont le reflet de disparités aussi bien de potentiel de croissance que de politiques économiques mises en œuvre dans les différents pays, elles peuvent aussi être envisagées comme le reflet des disparités de contribution des universités à la dynamique économique desdits pays. Les théories de la croissance endogène soutiennent en effet que l'amélioration du niveau d'éducation de la population, le développement de la recherche et l'innovation constituent d'importants vecteurs de croissance économique et de développement d'une économie à long terme (Lucas, 1988 ; Romer, 1986, 1990). L'idée de base de ces modèles est que le capital humain est important pour le développement économique car il est porteur d'externalités positives (Lucas, 1988), justifiant ainsi les efforts financiers des Etats en faveur de l'éducation dans le monde (Mankiw, 2000).

Conscients de cette importance de l'enseignement supérieur, nombre de gouvernement à travers l'Afrique et les autres pays en développement ont entrepris un vaste programme de démocratisation des études supérieures. A titre d'illustration et depuis le début des années 1990, les autorités publiques du Cameroun ont profondément modifié le paysage universitaire national notamment, d'une part, par la création de nouvelles universités publiques, soit six (06) en janvier 1993 à partir de la seule université de

Yaoundé et puis deux (02) autres en 2008 et 2010[1]. À ces universités publiques se sont ajoutées récemment l'Université Inter-États Cameroun-Congo et l'Université Panafricaine. D'autre part, et à la faveur de la publication des « Lois sur la liberté » en 1990 au Cameroun[2], l'enseignement supérieur camerounais, tout comme les autres secteurs d'activité, a été ouvert au secteur privé, enregistrant de ce fait une croissance exponentielle de l'offre de formation dans cet ordre d'enseignement. Les statistiques récentes du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) indiquent qu'il existe, à ce jour, un peu plus de trois cents (300) Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) disséminés à travers les dix (10) régions du Cameroun.

De nos jours nombre de pays en développement assignent à l'enseignement supérieur une mission fondamentale de la production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques pour le développement de leur nation[3]. A ce sujet, la littérature révèle que les dirigeants africains ont pris conscience de la nécessité d'investir dans la recherche, la science, la technologie et l'innovation pour faire face aux défis socioéconomiques auxquels ils sont confrontés (UA–NEPAD, 2010 ; 2014). Cette prise de conscience s'est traduite ces 20 dernières années par le renforcement des capacités scientifiques et techniques de l'Afrique. En effet, en plus des milliers d'institutions nationales de recherche et d'enseignement supérieur qui ont été mises en place à travers l'Afrique, de nombreux centres régionaux de recherche ont été créés et des milliers de scientifiques et d'ingénieurs ont été formés. Selon l'UNESCO (2015), le nombre de chercheurs en Afrique a augmenté d'environ 26% entre 2007 et 2013 pour se situer à environ 187 500 chercheurs en 2013, soit 2,4% de l'effectif mondial.

Malgré ce renforcement des capacités scientifiques et techniques, la recherche et l'innovation sont à la traîne en termes de productions scientifiques et technologiques.

[1] En fait, au terme du décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'universités, six nouvelles universités publiques seront créées à savoir : *l'université de Yaoundé I, l'université de Yaoundé II, l'université de Buea, l'université de Dschang, l'université de N'Gaoundéré et l'université de Douala*. Par la suite, les universités de Maroua et de Bamenda seront créées respectivement en 2008 et 2010.

[2] En 1990 furent publiées de nombreuses lois ôtant les restrictions publiques existantes dans la plupart des secteurs économiques, et consacrant ainsi le vaste mouvement de libéralisation enclenchée par les revendications politiques.

[3] Voir par exemple la loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun.

Une analyse des conditions de la pratique de la recherche laisse entrevoir comme principales cause de cette situation :

- ✓ une absence de professionnalisation et de socialisation des chercheurs, ainsi que la non émergence de communautés scientifiques au sein de ces pays.
- ✓ l'absence, dans la plupart des pays, d'une politique publique permettant de sous-tendre l'organisation de la recherche et de l'innovation ;
- ✓ la présence, dans la plupart des pays, d'un système national de recherche et d'innovation « **non-structuré** », c'est-à-dire constitué d'un ensemble de dispositifs épars, de financements émiettés et de multiples cloisonnements ne permettant pas à la recherche et à l'innovation de s'exprimer pleinement et efficacement ;
- ✓ un système de recherche et d'innovation fonctionnant, dans la plupart des pays, sans véritable cadre juridique qui les organise, assure leur promotion et garantit leur financement ;
- ✓ une tutelle administrative et technique de la recherche et de l'innovation dispersée entre de nombreux ministères et agences, à laquelle s'ajoute l'absence de structure permanente et effective au plus haut niveau pour assurer la coordination horizontale entre ces ministères et agences dans la plupart des pays, ce qui rend difficile la mise en cohérence du système dans son ensemble ;
- ✓ un faible niveau d'investissements dans la recherche et l'innovation ayant pour conséquence la dilution de la qualité scientifique.

Pour faire face à l'ensemble de ces défis, et plus spécifiquement à celui du financement, la plupart des bailleurs de fonds et autres acteurs recommandent de recourir non seulement à la coopération Nord-Sud, mais aussi et surtout à la coopération Sud-Sud. Dans cette perspective, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) s'est engagée à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (CSSCT), la reconnaissant comme une modalité clé de la coopération au développement pour la promotion du travail décent pour tous et un véhicule stratégique pour promouvoir un apprentissage et une coopération mutuellement bénéfiques à l'appui de l'Agenda 2030.

Au-delà de ces domaines identifiés par l'OIT, l'on pourrait se poser la question de savoir quelles sont les matières sur lesquelles cette coopération peut porter et quels sont les dispositifs susceptibles d'être mis en place pour rendre fructueuse et efficace la

coopération Sud-Sud dans le domaine spécifique de la recherche. Pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement, la présente communication se propose de partager l'expérience du Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG), une institution spécialisée de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

Le reste de ce texte s'articule autour de trois points. La deuxième section propose une présentation du CEREG alors que la troisième discute de son expérience en matière de CSS. La dernière section conclue en discutant des perspectives d'amélioration de la CSS en Afrique.

2. Présentation du CEREG

Le CEREG, entendu ***Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion***, est une institution de recherche créé le **07 avril 2000** par un arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun. Bien que localisé dans l'enceinte du campus de l'Université de Yaoundé I à Ngoa-Ekelle, il est rattaché à la ***Faculté des Sciences Economiques et de Gestion*** (FSEG) de **l'Université de Yaoundé II-Soa**.

2.1. Vocation et mandat du CEREG

Á travers ses mandats, le CEREG a pour vocation de jouer un rôle actif dans le développement de la recherche fondamentale et appliquée dans deux domaines principaux :

- ✓ les Sciences Economiques ;
- ✓ les Sciences de Gestion.

Pour ce faire, le CEREG est doté de cinq laboratoires soit

- ❖ **Trois (03)** spécialisés dans les questions spécifiques à la Science Economiques :
  - ***Laboratoire d'Analyse et Politiques Economiques Appliquée (LAPEA)*** *avec pour responsable : Pr MONDJELI MWA NDJOKOU ;*
  - ***Laboratoire de Recherche en Economie Appliquée (LAREA)****, avec pour responsable : Pr Désiré AVOM ;*

- ***Laboratoire Recherches en Microéconomie Appliquée (REMA)**, avec pour responsables : Pr Roger TSAFACK NANFOSSO, Pr Christian ZAMO AKONO et Pr Benjamin FOMBA KAMGA ;*

❖ **Deux (02)** spécialisés dans les questions spécifiques à la Science de Gestion :

- ***Réseau Scientifique des Femmes Universitaires en Gestion et en Economie (RESFUGE),** avec pour responsable : Pr Sabine MOUNGO épse MBENDA.*
- ***Laboratoire de Management Appliqué (LAMA)** avec pour responsable : Pr Robert SANGUE FOTSO **;***

Avec plus d'une centaine d'articles publiés par ses chercheurs dans les revues internationales spécialisées et ouvrages collectifs, le CEREG est devenu un Centre de réflexion, de production et d'action au sein duquel les enseignants chercheurs nationaux et internationaux poursuivent leurs travaux, transmettent leur savoir et savoir-faire et partagent leur expérience dans le cadre des séminaires de recherche.

2.2. Groupes cibles et thèmes de recherche dans la gestion du développement

Une des questions que le grand public pose généralement aux économistes est la suivante :

« ***La recherche en économie et gestion peut-elle véritablement orienter la stratégie de développement d'un pays*** ».

On pourrait, sans risque de se tromper, répondre par l'affirmative en se référant à l'expérience de la ***Delhi School of Economics (DES)***, qui à travers ***l'Indian Econometrics Society***, alimente le Gouvernement en Experts de haut niveau (dont le Premier Ministre SINGH), et en réflexion de qualité, faisant ainsi de l'Inde un modèle de réussite.

En s'inscrivant dans la même logique que la DES, le CEREG favorise le dialogue entre deux mondes qui trop souvent s'ignorent : celui de ***la décision publique et privée*** d'une part, et celui de ***la réflexion universitaire d'autre part***.

C'est ainsi que depuis 2010, le CEREG a prioritairement orienté son programme de recherche vers les préoccupations liées à l'émergence du Cameroun, et plus généralement des pays africains à savoir : *Diversification, Transformation structurelle et Politiques Industrielles ; Infrastructures, Institutions et Croissance économique ; Construction et Consolidation du Système Financier ; Capital Humain, Emploi et Politiques Sociales ; Firmes Africaines, … etc*.

Dans cette perspective et conscient de la concurrence internationale, le CEREG se présente comme un « ***think tank*** » décomplexé, mais plutôt disposé à se mettre au service de l'éclairage de la décision publique et privée au niveau national, sous-régional et international avec pour ambition de contribuer au développement. A cet effet, le Centre s'appuie sur un impressionnant et performant réseau de chercheurs à la réputation avérée, qui ne demande qu'à être jugé à postériori sur la qualité de son expertise.

3. Expérience du CEREG en matière de travaux intégrateurs et soutenant le transfert de connaissances

Depuis sa création, le CEREG a eu à conduire une diversité de travaux de recherche intégrateurs qui, pour bon nombre d'entre eux, ont permis de construire des cadres de partage d'expérience et de transfert de connaissance entre les chercheurs de différents pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara. La présente section revisite quelques-uns d'entre eux, en insistant sur les plus importants.

3.1. Exemples de projets de Coopération SUD-SUD.

Intitulé du projet	**Pays impliqués**	**Output**
Les institutions de microfinance au service des pauvres en Afrique Centrale (2007-2008)	*Cameroun ;* *Congo ;* *Tchad*	- Ouvrage collectif ;
PME et innovation dans les TIC en Afrique Centrale (2012-2013)	*Cameroun ;* *Congo ;* *RDC*	- Articles dans des revues;
Afrobarometer Surveys	Plusieurs pays	- Rapports d'enquête

Round 5 (2013/2014); Round 6 (2015/2016); Round 7 (2018)		
Analyse de l'environnement de la recherche et de la production des savoirs dans les universités publiques (2016)	*Cameroun ;* *Sénégal ;* *Côte d'Ivoire*	- Rapports d'enquête ; Policy briefs
Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophone (2017-2019)	Plusieurs pays	- Rapports d'enquête ; Articles scientifiques ; Policy briefs
La transition des Jeunes vers les marches du travail en Afrique Francophone (en cours)	*Burkina Faso ;* *Cameroun ;* *Tchad*	En cours
Améliorer la transition Ecole-Collège en Afrique francophone (en cours)	*Burkina Faso ;* *Cameroun ;* *Tchad*	En cours

3.2. Etude de cas : Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophone.

Cette étude entièrement financée par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada est le fruit d'une coopération entre cinq (05) Centres et laboratoires de recherche de cinq universités africaines à savoir :

- Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion (CEREG), Université de Yaoundé II (Cameroun) ;
- Centre de Recherche Microéconomique du Développement (CREMIDE), Université Houphouet Boigny de Cocody (Cote d'Ivoire) ;
- Centre de Recherche et de Formation pour le Développement Economique et Social (CRDES), Université Cheik Anta Diop de Dakar (Sénégal) ;
- Laboratoire de Recherche et d'Etudes Economiques et Sociales (LREES), Université Marien Ngouabi (Congo) ;
- Laboratoire d'Etudes Economiques et de Recherche en Economie Appliquée et Gestion (LAEREAG), Université de Ndjamena (Tchad).

Cette recherche a donné l'occasion aux différents centres et laboratoires impliqués de travailler en étroite collaboration non seulement entre eux, mais aussi avec les départements ministériels en charge des question d'emploi et d'entrepreneuriat, ainsi que les principaux services publics d'emploi des différents pays impliqués, notamment :

- le Fonds National de l'Emploi (Cameroun) ;
- l'Agence Emploi Jeunes (Côte d'Ivoire) ;
- la Direction de l'Emploi Jeunes (Sénégal) ;
- l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Œuvre (Congo) ;
- l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (Tchad) ;

Ces différents services publics d'emploi ont accepté de collaborer à cette recherche en mettant à la disposition des chercheurs tous les documents utiles pour analyser les processus de sélection et d'accompagnement des bénéficiaires.

Au terme de la mise en œuvre dudit projet sur 42 mois, cette collaboration entre centres de recherche et institutions publiques en charge des questions d'emploi a conduit à un ensemble d'output que l'on pourrait résumer ainsi qu'il suit.

3.2. Renforcement des capacités sur le plan académique

1. Organisation des séminaires méthodologiques de renforcement de capacités pour les chercheurs des universités impliquées notamment les méthodes d'évaluation d'impact (35 chercheurs, parmi lesquels 10 femmes).

2. L'encadrement de 12 étudiants en Doctorat doctorants (dont 6 femmes) et 12 étudiants en Cycle de Master.

3.3. Renforcement des capacités des responsables des institutions publiques en charge des question d'emploi.

a) Organisation d'un séminaire de formation sur les méthodes de suivi-évaluation : près de 40 participants (dont 14 femmes) pour la plupart des cadres des Agences, Fonds, Offices, et Directions en charge des question d'emploi y ont pris part.

b) Production d'un Manuel méthodologique pour le suivi-évaluation des politiques d'emploi avec une prise en compte du genre.

c) Accompagnement des différents Services Publics d'Emploi dans la mise en œuvre de leurs stratégies.

4. Retours d'expériences

4.1. Difficultés

De manière générale, la mise en place d'un cadre de coopération SUD-SUD dans le domaine de la recherche en Sciences économiques pose d'importantes difficultés liées à :

- **Ressource humaine :** l'expérience du CEREG montre que trouver une ressource humaine qualifiée et disponible (*aussi bien en termes de chercheurs accomplis que de jeunes chercheurs à accompagner dans les pays impliqués*) n'est pas chose aisée. Du coup, l'on se retrouve à collaborer avec les chercheurs d'un petit nombre de pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal).
- **Coordination des équipes :** les difficultés de communication dans nombre de pays en développement, ainsi que les restrictions à la libre circulation des personnes entre pays rendent difficile la coordination des projets.
- **Financement de la recherche :** il existe un nombre très limité d'opportunités de financement des travaux de recherche impliquant une coopération entre plusieurs pays du Sud.
- **Information :** l'information sur les opportunités de financement qui existent n'est pas toujours disponible au premier venu.

4.2. Eléments de capitalisation et pistes d'amélioration

Cependant, les travaux effectués indiquent qu'il existe des opportunités de renforcement des capacités des chercheurs des pays les moins bien dotés en ressources humaines. Du fait de la participation à certains projets initiés aussi bien par les chercheurs du Cameroun que de Côte d'Ivoire, nombre de chercheurs des pays comme la RDC, le Congo, le Tchad, la RCA et le Burkina-Faso ont réussi à soumettre de manière fructueuse leurs propres projets à ***l'African Economic Research Consortium*** (AERC), à ***l'African Econometric Society*** (AES), ou à ***l'African Economic Conference*** (AEC).

5. Conclusion.

Un tel constat indique que le contenu en renforcement des capacités des projets de CSSCT devrait faire partie des indicateurs d'évaluation de la pertinence desdits projet.